

# La Conf' au combat contre « la crise permanente et les prédateurs de la valeur »

© 09/01/2019 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Lors de la présentation de ses vœux mercredi 9 janvier 2019, la Confédération paysanne a rappelé sa déception à l'égard des suites des états généraux de l'alimentation et de la loi qui en est issue. Des suites qui alimentent un peu plus, selon le syndicat, le « profond désarroi des paysans ». Malgré les risques d'une forte abstention aux élections des chambres d'agriculture, le syndicat espère « repartir de l'avant », après deux scrutins à l'issue desquels son score a baissé. Le syndicat annonce par ailleurs vouloir déposer un dossier au parquet financier de Paris concernant Lactalis.



Nicolas Girod, Temanuata Girard et Laurent Pinatel, tous trois membres du secrétariat national de la Confédération paysanne, ont présenté les vœux de leur syndicat mercredi 9 janvier 2019. (©Terre-net Média)

Après la **Coordination rurale mardi 8 janvier**, c'était au tour de la **Confédération paysanne** de présenter ses vœux 2019 mercredi 9 janvier. Des vœux logiquement focalisés sur les **élections des chambres d'agriculture** dont le scrutin démarrera dès réception, dans les boîtes aux lettres des agriculteurs et de tous les autres électeurs, probablement « entre le 19 et le 22 janvier » croit savoir le syndicat.

La Confédération paysanne ne peut se souhaiter qu'un meilleur score que les précédents scrutins. En 2013 et 2007, le syndicat avait vu son influence diminuer au profit de la CR, jusqu'à perdre la deuxième place dans le paysage syndical agricole. « On observe un profond désarroi des agriculteurs dans les campagnes », a expliqué **Laurent Pinatel**, porte-parole de la Confédération paysanne, craignant un niveau record d'abstention, comme le laisse penser un [sondage en ligne sur terre-net.fr](#).

À lire >> [Elections chambres d'agriculture: Et le grand gagnant serait... l'abstentionnisme !](#)

« Beaucoup d'agriculteurs ne croient plus au **syndicalisme**. Et il y a de plus en plus une confusion à l'égard d'un double scrutin servant à la fois à attribuer la gestion des chambres d'agriculture, et aussi à mesurer la représentativité des syndicats. »

Pour le syndicat, « l'ambition minimale » est donc « d'enclencher la marche avant ». Avec le régionalisme basque, la Confédération paysanne va présenter 93 listes pour 92 départements, dont quatre listes d'union : deux avec la Coordination rurale – une liste CR-Conf' reconduite dans le Puy-de-Dôme et une liste commune en Haute-Garonne – et deux listes conduites avec le Modéf dans l'Allier et les Landes.

Si le syndicat espère progresser sur le plan national, conserver les deux chambres d'agriculture en gestion – le Puy-de-Dôme et la Réunion – « sera compliqué », estime Temanuata Girard, secrétaire nationale du syndicat, elle-même tête de liste en Indre-et-Loire. « Mais on pourrait gagner la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Ardèche, ou encore le Var », complète Laurent Pinatel.

## Réconcilier la production agricole avec les attentes de la société

En Loire-Atlantique ou dans la Somme où le syndicat a mené des combats syndicaux symboliques, contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes ou contre la ferme dite des « 1 000 vaches » à Drucat, « il y a beaucoup d'incertitude sur les effets de ces luttes sur le scrutin », poursuivent les syndicalistes. Seul signe positif dans la Somme : la liste de la Conf' a été constituée assez tôt sans difficulté, ce qui n'avait pas été le cas il y a six ans ».

Ceci dit, « ce combat contre la ferme des 1 000 vaches a permis d'illustrer la dérive du système actuel vers une industrialisation de l'agriculture ». « Ce modèle défendu par la FNSEA depuis 40 ans fait qu'aujourd'hui les paysans sont dans une sorte de crise permanente qui entraîne beaucoup de déni dans les campagnes. »

La Confédération paysanne estime aussi que l'arrivée de nouveaux agriculteurs, souvent installés hors du cadre familial, peut jouer en sa faveur lors du scrutin. « Ils s'installent avec une vision nouvelle de l'agriculture, davantage en phase avec la société. » « Pour être bien dans sa tête et son métier, il faut retrouver une cohérence avec les attentes de la société. Au sortir de cette élection, il faudra réconcilier la production agricole avec les attentes de la société en opérant une transition agricole. Il ne suffit pas de dire qu'on s'oppose à l'agribashing. »

Rien n'est cependant acquis. Car, dans le même temps, « ces hors-cadres, souvent installés sans l'aide de la chambre d'agriculture, ont l'impression que ces dernières ne servent à rien ».

Quoi qu'il en soit, la Confédération paysanne veut « faire des chambres d'agriculture des outils de développement au service de tous les projets de tous les paysans, dans leur diversité, pour créer une économie relocalisée. »

## La Conf' dépose un dossier « Lactalis » au parquet financier

Le syndicat a profité de la présentation de ses vœux 2019 pour annoncer son intention de « déposer un dossier au parquet financier de Paris concernant Lactalis ». Le syndicat soupçonne le premier collecteur laitier privé « d'évasion fiscale massive » grâce à de « multiples montages sociétaux autour de la société holding BSA (Besnier SA, ndlr) ». Le syndicat estime que « l'opacité et l'évasion fiscale » constitue une « extorsion de la valeur créée par les producteurs » de lait.

Par ailleurs, « la Confédération paysanne va prendre ses responsabilités de syndicat en mettant tous les moyens en œuvre pour que BSA France, structure centrale du groupe, publie ses comptes comme le prévoit la loi », a expliqué Nicolas Girod, secrétaire national du syndicat et éleveur dans le Jura.

Retrouvez [notre dossier sur les élections des chambres d'agriculture 2019](#)